

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 24 février 2023

Bilan 2022 et priorités 2023 de la Préfecture dans la lutte contre la délinquance – focus Nantes

Des chiffres encourageants : l'action commune des forces de police pour la sécurité des Nantais doit se poursuivre

Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de Loire-Atlantique, vient de présenter le bilan 2022 et les priorités d'actions 2023 en Loire-Atlantique en matière de lutte contre la délinquance et l'insécurité routière, en présence du procureur de la République Renaud Gaudeul. Un focus sur Nantes, et plus spécifiquement sur le centre-ville ont été faits dans ce cadre : les chiffres témoignent d'une amélioration de la situation sur certaines problématiques et posent pour le Préfet la nécessité d'une « *présence plus visible des forces de sécurité et une plus grande proximité avec la population* », qui insiste : « *L'État poursuivra son action résolue de lutte contre le trafic et l'usage de stupéfiants. Une stratégie qui ciblera chaque maillon de la chaîne du trafic, depuis les consommateurs jusqu'aux trafiquants* ».

Pour Johanna Rolland, maire de Nantes, « *la présence policière se voit et donne des résultats encourageants ces derniers mois : le Préfet nous le dit, il y a une amélioration de la situation, notamment en ce qui concerne les atteintes aux personnes. Des commerçants et des habitants que je rencontre dans le centre-ville et dans tous les quartiers nantais me le disent également. Je remercie à cette occasion les forces de sécurité qui font un travail que l'on sait exigeant et difficile. Mais il faut rester vigilants et prudents car cette bataille, en réalité, se gagne sur la durée* ».

Mais Johanna Rolland rappelle une nouvelle fois que « *la sécurité, ce sont tous les maillons d'une chaîne et chaque maillon est important : l'éducation, la prévention, la médiation, la répression et la sanction. J'insiste sur ce point parce qu'un des maillons faibles aujourd'hui partout en France et à Nantes en particulier, ce sont clairement les moyens de la justice : c'est tout l'objet du courrier commun que j'ai co-signé avec les 3 parlementaires de Loire-Atlantique, Mounir Belhamiti, député, Ronan Dantec, sénateur et Laurence Garnier, sénatrice, à l'attention du garde des Sceaux, ministre de la Justice Eric Dupont-Moretti, comme je l'avais proposé lors du dernier Conseil municipal* ».